



CTN ÉQUIPEMENT ÉLARGI DU 04 FÉVRIER 2016

Dans un contexte post électoral où les cheminot(e)s de l'Équipement ont confirmé leur confiance envers la CGT, la décision de réunir tous les CTS en CTN élargi s'imposait.

Face aux attaques que subi l'Infra V, concernant notamment l'externalisation, le manque d'effectif, mais plus largement la dégradation des conditions de travail, le CTN se devait de créer les conditions d'un débat élargi autour de l'activité revendicative à mettre en œuvre contre les effets néfastes de la politique d'entreprise.

Des éléments précis et concrets remis sous forme de dossier ont été commentés aux représentants des différents CTS. Parmi ces informations figurait un tableau reprenant par secteur les résultats CE/DP, adhésions 2015 et pourcentage de syndiqués dans la fonction équipement. Cette analyse permettait de mesurer entre les voix obtenues par la CGT et le nombre de syndiqués, le potentiel en termes d'adhésions à réaliser par CTS. Le collectif a également mis à disposition des CTS de multiples expressions locales CGT ainsi que des documents SNCF ayant pour thème la sous-traitance. Il est cependant à noter que tous les CTS ne font pas remonter leur activité revendicative locale : tract, DCI, audience ... Ce que déplore le collectif. Ce manque de données péjore l'activité du CTN d'informations remontantes permettant d'étayer d'exemple notamment lors de réunions avec l'entreprise.

Après un rapport introductif retraçant l'actualité politique économique et revendicative les débats ont porté sur des problématiques récurrentes telles que l'augmentation de la sous-traitance et l'externalisation, la dégradation des conditions de travail, l'emploi en baisse depuis trop longtemps, les difficultés de formation, la dégradation de la sécurité. Chaque représentant de CTS a aussi fourni les actions revendicatives engagées.

- Sur l'augmentation de la sous-traitance, il apparaît que là où les cheminot(e)s s'y opposent, il y a des reculs de la direction. Les CTS remontent que les accidents et incidents mettant en cause les entreprises privées sont trop souvent cachés délibérément par les directions d'établissements. Des expérimentations de plus en plus nombreuses voient le jour avec la volonté de l'entreprise de céder des pans entiers de nos métiers aux entreprises privées. Il est à noter que la Direction comble bien souvent les vacances de postes par de la sous-traitance, y compris pour de la maintenance. Le CTN demande à ce que là où ces expérimentations sont mises en œuvre les protocoles d'expérimentation lui soient remontés.
- La banalisation du travail de nuit, la mobilité forcée, les manques d'effectifs sont le résultat d'une stratégie d'attaques récurrentes et organisées par la direction pour contenter son appétit de productivité au détriment de nos conditions de travail. Des CTS font état de mobilisations en cours dans leurs secteurs ou attendent une riposte nationale. La revendication du travail en 4 nuits est rappelée plusieurs fois dans la journée. Les données fournies par la Direction indiquent que l'année 2015 devrait voir le million de nuits travaillées dépassé.
- Sur la sécurité des chantiers, les CTS remontent de nombreuses situations intolérables dont certaines qui auraient mérité d'être remontées plus rapidement au CTN. Non-respect des modes opératoires, dérives sécuritaires dues au manque d'agents, deviennent la règle.
- La complication de l'exercice de notations 2016 a été également citée plusieurs fois lors des débats. Au-delà des formations à donner aux délégués, certains CTS n'avaient pas vu venir notamment le traitement des listes maîtrises de qualification E par des délégués D, des circonscriptions de notations cadres par TP. Ce sujet sera plus à prendre en compte à l'avenir.



Après une journée riche en débats dont on ne peut que déplorer l'absence de 6 secteurs (Paris Nord – Amiens – Nantes – Rennes – Bordeaux – Marseille) les débats ont démontré, dans cette période, la nécessité de la construction d'un rapport de forces de haut niveau dans la fonction.

Conclusions du CTN élargi :

- Nécessité de déposer des DCI, des préavis dans les établissements pour mettre en responsabilité les DET sur leurs choix, et ainsi faire augmenter le rapport de forces par secteur en vue des actions programmées.
- Participation massive au rassemblement du 1^{er} mars à Marseille pour la défense de la CPR.
- Suite sera donnée à la pétition EALE par le dépôt d'une DCI et d'une action.
- Suite sera donnée à la pétition ESBE par le dépôt d'une DCI et d'une action.
- Suivi d'une pétition pour les CREQ.
- Travailler sur certaines problématiques métiers soulevées ce jour :

La SM (signalisation mécanique) nous oblige à regarder de plus près les métiers. A l'exemple des ASTI et informaticiens, des groupes de travail doivent permettre de mesurer les réalités et de préparer une riposte. A ce sujet, la réunion d'un groupe de travail Télécom/informatique représentant les secteurs initialement prévue le 17/02 à la fédération est reportée au 2 mars, dossier suivi par Frédéric Merceron et Lionel Delattre). L'utilisation de l'intérim en établissement doit aussi être combattue. D'autres sujets comme l'amiante devront avoir des suites sur la base des travaux réalisés dans certain secteur en lien avec le pôle HSCT de la Fédération.

- Ne pas lâcher sur nos axes revendicatifs : Sous-traitance O !

Pour gagner sur les revendications et notamment pour une CCN de haut niveau social, la fonction Equipement doit s'inscrire dans le processus revendicatif, autant pour une action tous services début avril qu'une forte manifestation nationale début mai.

Ainsi, compte tenu de la situation rapportée par les secrétaires de CTS et les débats, une action Equipement de haut niveau s'impose. Il faut, d'ores et déjà, travailler dans les secteurs à la construction d'un rassemblement équipement le matin de la manifestation nationale sans s'interdire d'aller demander des comptes aux DET avec des modalités définies en fonction de la construction du rapport de forces. Celles-ci pourraient être innovantes afin de rassembler les cheminots en lutte dans les établissements avant de converger vers Paris pour interpeller la Direction, la manifestation nationale tous services étant l'objectif mobilisateur de la journée.

